



PRÉFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

**Direction Départementale
des Territoires et de la Mer
des Pyrénées Atlantiques**

**Monsieur le Maire
Mairie de Ponson-Debat-Pouts**

**Service Gestion Police de
l'Eau**

64460 PONSON DEBAT POUTS

Guichet Unique

Dossier suivi par :
Pierre LAVIELLE

Mèl : pierre.lavielle@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Tél. : 0559808718
Fax : 0559808608

Objet : Dossier de déclaration instruit au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement : **Travaux de confortement d'un affouillement aval sur le Carbettes - RD 54 sur la commune de PONSON-DEBAT-POUTS**
Accusé de réception du dossier et de la décision du préfet

Réf. : **64-2016-00078**
PL/SC - LET160621 p

PAU, le **28 AVR. 2016**

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration déposé par le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques DAEE- INFRA en date du 4 avril 2016 concernant l'opération suivante :

Travaux de confortement d'un affouillement aval sur le Carbettes - RD 54 sur la commune de PONSON-DEBAT-POUTS

Vous trouverez également pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum copie de la décision de monsieur le Préfet concernant cette déclaration. Pendant cette même période, pour les personnes qui le souhaiteraient, le dossier devra être accessible à la consultation en mairie.

A l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le directeur départemental
des territoires et de la mer,
La chef du service Gestion et Police de l'Eau,

Copie : UTMA


Juliette FRIEDLING

PJ: dossier
copie du récépissé de déclaration
copie du courrier d'accord sur le dossier
certificat d'affichage